

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
AGENCE URBAINE DE BERRECHID-BENSLIMANE



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 06, 07, et 08/2022/AUBB
-SEANCE PUBLIQUE-

Le **mardi 06 Décembre 2022** à partir de **10 heures**, il sera procédé, en séance publique, dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Berrechid-Benslimane sis Route Mediouna, Lot N° 01, Layali II, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts **N° 06, 07 et 08/2022/AUBB** sur offres de prix pour les prestations désignées selon le tableau suivant :

N° AOO	Objet de l'Appel d'Offres	Type de Lot	Montant caution provisoire en Dhs (TTC)	Coût estimatif en Dhs (TTC)	Date et heure d'ouverture des plis
06/2022/AUBB	Elaboration du plan d'aménagement de la ville de Berrechid et une partie de sa zone périphérique (province de Berrechid). Lien de téléchargement (cliquez ici)	Lot Unique	10 000,00	1 249 999,20	Le 06/12/2022 A 10h00mn
07/2022/AUBB	Elaboration du plan d'aménagement de la ville de Deroua et une partie de sa zone périphérique (province de Berrechid). Lien de téléchargement (cliquez ici)	Lot Unique	10 000,00	833 332,80	Le 06/12/2022 A 11h00mn
08/2022/AUBB	Elaboration du plan d'aménagement de la ville de Benslimane (province de Benslimane). Lien de téléchargement (cliquez ici)	Lot Unique	10 000,00	833 332,80	Le 06/12/2022 A 12h00mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de l'Agence Urbaine de Berrechid-Benslimane sis Route Mediouna, Lot N° 01, Layali II, B.P: 7046, Berrechid, comme ils peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par l'article 19 du règlement relatif au règlement des marchés publics de l'Agences Urbaine de Berrechid-Benslimane, comme ils peuvent être retirés ou téléchargés du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ou du site de l'Agence Urbaine de Berrechid-Benslimane <https://www.aub.ma>

Le contenu, la présentation des offres ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles y afférents indiqués dans les règlements de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Berrechid-Benslimane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposés électroniquement au niveau du portail des marchés publics.

Les pièces à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article y afférent indiqué dans les règlements de consultation.